



Peux ton me saisir mon compte postal

Par **nadia217_old**, le **06/08/2007 à 13:12**

bonjour j aimerais savoir si un huissierou une maison de credit peuvent sasir mon compte!!!je suis en contrat d avenir !!et j ai plein de dette a paye !!! j ai contacte la maison de credit..pour expike ma situation !!! j ai demande un echelonnement de ma dette on m a dit oui pour 40 euro par mois ma dette etant de 1200 euros c est une dette ki date de 20 ans!!!! j ai demande pour que les 40 euros par mois soit preleve chaque mois sur mon compte on m a dit non !!! on exige de moi 10 cheque de 40 euros a mettre ds une enveloppe !!!avec des dates !!! je suis en interdit bancaire je n ai pas de chequier!!!! jai peur qu on me saisie mon compte je ne c plus koi faire aidez moi svp !!!que dois je faire ..merci !!!! j attends votre reponse et je vous souhaite une bonne journee !!!

Par **ly31**, le **06/08/2007 à 16:21**

Bonjour Nadia,
Je pense que dans un premier temps, il faudrait vous mettre rapidement en contact avec une Assistante Socialern
Je vous souhaite bon couragernly31

Par **nadia217_old**, le **06/08/2007 à 17:56**

bonjour ly 31 j ai etait voir une asitante socilale et c moi qui doitme debrouille toute seule!!! merci quand ca m a bocoup aide mes bons il y a pas autre chose que je puisse faire ou allle me renseigne !!! merci bonnejournee!!!! c pour ca ke je fait appellea vous car je c pas koi faire comme demaarche

Par **ly31**, le **06/08/2007** à **18:56**

Je ne comprends pas pourquoi votre Assistante Sociale n'est pas en mesure de vous répondre
Devant l'urgence, je vous conseille de lire ce site : <http://sos-net.eu.org/surendette> de manière à pouvoir vous procurer dans les meilleurs délais, un dossier à la Commission de Surendettement
Bon courage
ly31